

NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GENERALE  
A/3302/Add.18  
14 novembre 1956  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ESPAGNOL

Onzième session

QUESTION EXAMINEE PAR LE CONSEIL DE SECURITE A SES 749<sup>ème</sup>  
ET 750<sup>ème</sup> SEANCES, LE 30 OCTOBRE 1956

Deuxième et dernier rapport du Secrétaire général concernant le  
plan pour une Force internationale d'urgence des Nations Unies  
demandé par l'Assemblée générale dans sa résolution du  
4 novembre 1956 (A/3276)

ADDITIF

Note du Secrétaire général : Outre les communications reproduites dans  
les documents A/3302 et Add.1 à 17, le Secrétaire général a reçu la  
communication ci-après du représentant permanent de l'Equateur auprès  
des Nations Unies.

New-York, le 13 novembre 1956

D'ordre de mon Gouvernement, j'ai l'honneur de mettre à votre disposition  
un détachement militaire équatorien dont l'effectif pourrait atteindre  
500 hommes, selon les conditions que le Secrétariat voudra bien indiquer.

Je vous prierai de bien vouloir prendre en considération cette offre du  
Gouvernement équatorien et de me communiquer le plus tôt possible tous les  
détails que je dois transmettre à mon Gouvernement pour réaliser cette colla-  
boration militaire.

Le représentant permanent de l'Equateur  
auprès des Nations Unies

(Signé)

José V. TRUJILLO